

# Hausse des coûts de l'énergie, agissons !

POUR FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DU PRIX DES ÉNERGIES ET LIMITER AUTANT QUE POSSIBLE LEURS CONSÉQUENCES, ET POUR VOUS ACCOMPAGNER LE MIEUX POSSIBLE, AGISSONS ENSEMBLE.



## LES MESURES QUE NOUS AVONS MISES EN PLACE :



Allumage tardive du chauffage le 02.11.2022



19 ° dans les logements le jour et 17° la nuit (de 22h à 6h)



Ajustement du montant des prévisions de charges (eau chaude et chauffage) en tenant compte du bouclier tarifaire mis en place par l'Etat

## ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES !

### Le chauffage :

- Baissez la température en cas d'absence
- Désencombrez les radiateurs
- Limitez l'entrée d'air froid en fermant les volets et les rideaux dès la tombée de la nuit
- Renouvelez régulièrement l'air et n'obstruez pas les bouches de ventilation pour permettre le renouvellement de l'air et l'évacuation de l'humidité
- Si vous avez froid, pensez d'abord à vous couvrir avant de monter le chauffage

### L'eau :

- Favorisez les douches courtes plutôt que les bains

### L'électricité :

- Éteignez les lumières allumées inutilement,
- Éteignez complètement vos appareils électriques la nuit,
- Privilégiez les programmes éco du lave-linge et lave-vaisselle,
- Décalez les usages pendant les heures creuses...

## Vos aides !

Pensez au chèque énergie ! Celui-ci est nominatif et vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement. Il est attribué pour une année en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer.

Plus d'informations sur : [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)